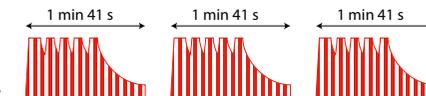


# >>> LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ALERTE >>>



## Vous entendez la sirène...

L'alerte sera donnée par une sirène au son modulé.  
Le signal dure **3 fois 1 minute 41 secondes** espacées de **5 secondes**.



**VOUS DEVEZ**



Rester chez vous ou entrer dans le bâtiment le plus proche.  
Ne pas rester dans un véhicule.



Fermer portes, fenêtres et volets.  
Arrêter la VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée), la climatisation et le chauffage pour éviter d'aspirer l'air de dehors.  
Boucher toutes les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...)



Écouter les messages radio.  
(Ouest FM – 98.7 MHz, RCF Anjou 89.3 MHz et Alouette – 99.1 MHz)  
Et les messages de la police municipale par haut parleur.

**VOUS NE DEVEZ PAS**



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école. Les enseignants se chargent de leur sécurité.



Ne pas téléphoner hormis pour un secours vital. Les lignes sont nécessaires aux autorités et aux secours.



Ne pas rester près des vitres.  
Ne pas ouvrir les fenêtres pour savoir ce qu'il se passe dehors.



Ne pas quitter l'abri sans consignes des autorités.

▼ Partie détachable à conserver ▼

**Zach**<sup>1906</sup>  
Zambon Chemicals

## Extraits de la Politique HSE de Zach System :

« La Politique Hygiène, Sécurité et protection de l'Environnement de Zach System est un élément essentiel de notre système de management. Elle s'appuie sur une organisation et des méthodes intégrées à tous les niveaux de l'entreprise, en accord avec l'Engagement de Progrès UIC, la norme ISO 14001 et le Groupe ZAMBON. Elle marque notre engagement pour l'amélioration continue et le développement durable.

Tout accident peut être évité.

La prévention des accidents industriels, des accidents du travail, des maladies professionnelles, la protection de l'environnement et la prise en compte de la sûreté font partie de notre activité. »

**Avrillé**  
Ville-Parc

**MONTREUIL-JUIGNÉ**

Zach System S.A.  
Z.I. la Croix-Cadeau  
C.S. 10079 – 49242 Avrillé cedex – France  
Tel : +33 (0)2 41 96 61 61  
www.zachsystem.com

Cette brochure comporte les consignes destinées aux populations demeurant dans la zone située dans le rayon des 800 m (défini dans le PPI).

Elle a été établie sous la responsabilité de la Préfecture de Maine-et-Loire.

## Préfecture de Maine-et-Loire

Cabinet – SIDPC  
Place Michel Debré  
49934 ANGERS Cedex 9  
Tél. 02 41 81 81 81  
E-mail : [defense-protection-civile@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:defense-protection-civile@maine-et-loire.gouv.fr)

Cette plaquette est disponible sur le site internet de la Préfecture

# CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Conception : Cindy Crutten - Signal - 07 62 75 19 06 - Impression : B. BLEU PLATINE - Segre - 02 41 92 21 35

**>>> À LIRE ET À CONSERVER À PORTÉE DE MAIN >>>**



## Qui sommes-nous ?

Zach System conçoit, développe, fabrique et commercialise des principes actifs et intermédiaires (matières entrant dans la composition des médicaments) pour l'industrie pharmaceutique mondiale.

Notre activité nous amène à stocker et à utiliser des produits chimiques solides, liquides ou gazeux, à caractère inflammable ou toxique. Compte tenu de la nature et de la quantité de ces produits, notre site est classé SEVESO.

Par ses efforts, Zach System a réduit depuis de nombreuses années les risques d'accident ayant des conséquences sur la sécurité de la population avoisinante.

## Quels sont nos risques ?

L'étude de dangers, réalisée avec le concours de cabinet d'experts et instruite par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), identifie, comme risque prépondérant, un risque de nuage toxique qui pourrait sortir des limites du site et qui serait consécutif à :

- > une fuite lors d'une opération de transfert ou un incendie
- > une défaillance totale des différents systèmes de sécurité techniques ou humains.

La probabilité d'un tel accident industriel reste faible du fait des mesures de maîtrise des risques mises en place.

## Comment maîtrisons-nous ces risques ?

**Nous prévenons les accidents par :**

### 1 – Des mesures techniques :

- > Une mise en sécurité automatique des réactions chimiques en cas de dérive des paramètres.
- > Des détecteurs de fuite et des alarmes sonores sur les zones de stockage de produits chimiques dangereux.
- > Un stockage spécifique des produits chimiques dangereux.
- > Des locaux de stockage confinés avec absorption et neutralisation des gaz toxiques éventuels.

### 2 – Des mesures organisationnelles :

- > Des règles de stockage strictes selon la nature des produits et leurs risques.
- > Des procédures de sécurité.
- > De nombreux audits/inspections sécurité (internes et externes) en complément de la surveillance des services de l'Etat.
- > Une formation sécurité donnée au personnel de Zach System et ses sous-traitants, de manière régulière et renforcée selon les postes de travail.
- > Des habilitations données au personnel pour la manipulation de certains produits.

**Nous protégeons le site et son environnement par :**

- > Un réseau automatique de détection et d'extinction incendie alimenté par un bassin de 1250 m<sup>3</sup> d'eau et renforcé de canons stratégiquement positionnés.
- > Des équipes d'intervention (pompiers et secouristes) constituées de salariés, formées et entraînées de manière régulière et capables d'intervenir très rapidement.
- > Des plans d'urgence élaborés en collaboration étroite avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales.
- > Un dispositif de collecte et de confinement des eaux à l'intérieur du site pour éviter toute pollution de l'environnement en cas de sinistre.

**L'ensemble de ces moyens fait régulièrement l'objet de tests de disponibilité, d'efficacité et de fiabilité afin d'assurer leur bonne performance.**

## NÉANMOINS LE RISQUE ZÉRO N'EXISTE PAS !

En cas d'incident dépassant les limites du site, une sirène est déclenchée afin de prévenir les populations autour du site, dans un rayon de 800 m (défini dans le Plan Particulier d'Intervention (PPI)).



La mise à l'abri est la protection immédiate la plus efficace. Elle permet d'attendre dans les meilleures conditions possibles l'arrivée des secours et d'éviter ainsi l'exposition aux produits toxiques qui pourraient avoir des effets sur votre santé.

Les essais des sirènes se déroulent le premier mercredi de chaque mois à 12h15.

**LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ALERTE DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉS.**

**>>> LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS. >>>**

